



Séance de l'Assemblée participative du Global Studies Institute du jeudi 26/04/2018 à 12h15  
(SIP 3H8)

## Relevé des décisions

Présent(es) en séance :	Caroline Aepli, Nicolas Wladimir Amez-Droz, Thomas Betend, Céline Carrere, Frédéric Esposito, Hugo Houbart, Simon Hug, Nicolas Levrat, Noah Mathez, Guive Khan Mohammad, Jeanne-Lise Devaux Pelier, Simon Perdrisat, Annina Franziska Pfund Salerno, Matthias Schulz
Excusé(es) :	Korine Amacher, Jesswin Bertsch, Sandrine Bionda, Marion Gumowski, Yuliya Kaspiarovich, Thomas Sattler
Absent(es) :	Christine Kaddous, Robert Kolb, Sandra Lavenex, Marcelo Olarreaga, Jacqueline Riat, Ludovic Tournes, Ozcan Yilmaz
Invité(es) :	
Procès verbal assuré par :	
Information sur la séance :	M. Bertsch remplacé par M. AMez Droz et Mme Gumowski remplacée par M. Bétend
<b><u>Approbation du PV de la dernière séance, de l'ordre du jour et annonce des divers</u></b> 1. Approbation du PV, ODJ et annonce des divers	
<b><u>RH et organes du GSI</u></b> 2. Proposition de modification du règlement de l'Assemblée participative du GSI adopté le 28/02/2013 3. Question à l'Assemblée de l'Université sur le taux d'encadrement des étudiants par discipline	
<b><u>BARI</u></b> 4. Approbation du plan d'études 2018-2019	
<b><u>Formation continue</u></b> 5. Proposition de modification du RE du MEIG	
<b><u>Questions à la Direction</u></b>	

**Version  
approuvée**

6. Demande de crédits pour la participation à l'Assemblée participative
7. Les étudiants souhaiteraient plus d'intervenants du monde professionnel. Une meilleure balance entre théorie et pratique
8. Les étudiants en MAMO se plaignent du manque du choix de cours directement lié à la thématique du master.
9. Ouvrir des cours de bachelor aux étudiants en Master
10. Equilibrage des offres de cours entre les différentes mentions du master en études européennes
11. Fautes d'orthographe
12. Dates de reddition des travaux
13. Anonymisation des examens
14. Equivalences des masters
15. Placer des fours à micro-ondes au troisième étage de la SIP
16. Implication écologique de l'Université dans les déplacements

**Destinataires:** Caroline Aepli, Korine Amacher, Nicolas Wladimir Amez-Droz, Thomas Betend, Sandrine Bionda, Céline Carrere, Frédéric Esposito, Lauriane Ney Gonzalez, Hugo Houbart, Simon Hug, Christine Kaddous, Yuliya Kaspiarovich, Robert Kolb, Sandra Lavenex, Nicolas Levrat, Noah Mathez, Guive Khan Mohammad, Marcelo Olarrega, Jeanne-Lise Devaux Pelier, Simon Perdrisat, Jacqueline Riat, Annina Franziska Pfund Salerno, Thomas Sattler, Matthias Schulz, Ludovic Tournes, Ozcan Yilmaz

**Version  
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
1	Barbara Laurent-Lucchetti	Approbation du PV, ODJ et annonce des divers	-	<p>Composition du Bureau : Marion Gumowski est remplacée par Thomas Bétend Jesswin Bertsch est remplacé par Nicolas Amez-Droz</p> <p>Proposition adoptée à l'unanimité . ODJ : adopté à l'unanimité PV : adopté à l'unanimité Un divers annoncé : lieu de la session d'examens de juin</p>	
2	Hugo Houbart	Proposition de modification du règlement de l'Assemblée participative du GSI adopté le 28/02/2013	.	<p>Proposition adoptée avec l'amendement suivant :</p> <p>Le vote par procuration est possible (avec une procuration par membre maximum) dans la mesure où la personne qui sera absente à la séance du conseil participatif en informe le bureau et l'administratrice le plus rapidement possible dès réception de l'ordre du jour et au plus tard la veille de la séance au moyen d'un mail indiquant : « Je soussigné(e) ..... donne procuration à .....P our la séance du conseil participatif du..... ». Lors des votations : soit il y a vote à main levée et la personne qui a la procuration vote pour elle-même et pour la personne qu'elle</p>	

**Version  
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
				<p>représente (selon les instructions qu'elle a reçues), soit il y a vote à bulletins secrets et la personne recevra donc 2 bulletins de vote. Le vote par procuration ne pourra être validé que s'il est appliqué sur la totalité de la séance.</p> <p>Le nouveau règlement entrera en vigueur en septembre 2018.</p>	
3	Hugo Houbart	Question à l'Assemblée de l'Université sur le taux d'encadrement des étudiants par discipline	<p>Lors de l'Assemblée participative du GSI (AP) du 8 mars 2018, les étudiants du Bachelor en relations internationales du GSI (BARI) ont présenté les statistiques qui leur avait été transmises par le Rectorat relatives au taux d'encadrement des étudiants/assistants pour les facultés des sciences humaines et sociales dont le GSI. Il s'est avéré que le taux d'encadrement étudiants/assistants au GSI est défavorable à nos étudiants ce qui influence la qualité de l'enseignement au BARI. Les étudiants se sont interrogés sur ces chiffres et ont donc décidé de porter la question à l'attention de l'AP afin de discuter des solutions envisageables pour améliorer ce taux d'encadrement pour le BARI. La discussion a eu lieu à l'AP du 8 mars 2018 de manière plus globale et l'interrogation a porté notamment sur la différence du taux d'encadrement entre les sciences dites « dures » et les sciences humaines et sociales.</p> <p>Nous portons également votre attention à la Planification stratégique des universités suisses pour 2004-2007, telle qu'adoptée par la Conférence des Recteurs des Universités Suisses le 30 janvier 2002, et qui s'intitule « Renforcement de la formation universitaire – renouvellement de l'enseignement ». A la page 3, ainsi qu'aux pages 14-16 de ladite planification des taux d'encadrement « optimaux » sont</p>	<p>Un vote de principe favorable a été organisé à l'AP du GSI du 8 mars 2018 afin de porter une question là-dessus à l'Assemblée de l'Université. Nous proposons de formuler la question de la manière suivante :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;"> <p>Est-ce qu'il existe une raison scientifique ou autre qui justifierait la différence du taux d'encadrement (ratio corps enseignants/étudiants) conseillé entre les disciplines?</p> </div> <p>Proposition adoptée à l'unanimité</p> <p><b>Le bureau s'engage à poser à l'AU.</b></p>	

**Version  
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
			<p>conseillés par discipline :</p> <p><i>Extrait du rapport, p. 15 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 40 pour les sciences humaines et sociales, les Sciences économiques et le Droit</li> <li>- 35 pour les sciences techniques</li> <li>- 25 pour les sciences exactes et naturelles</li> <li>- 20 pour les sciences médicales et la pharmacie</li> </ul> <p>L'interrogation de l'AP a porté sur la différence du taux d'encadrement conseillé par discipline et de la justification académique/scientifique d'une telle différence qui peut aller du simple au double pour les sciences dites « dures » et les sciences humaines et sociales.</p>		
4	Barbara Laurent-Lucchetti	Approbation du plan d'études 2018-2019	-	<p><b>PE adopté à l'unanimité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étudiants demandent à ce qu'une communication soit préparée pour expliquer la suppression du module langue et civilisation lors de la réunion de rentrée des 2<sup>e</sup> partie.</li> <li>- Afin de renforcer l'offre de cours de la mention globale, le séminaire d'encadrement du Pdrs interdisciplinaire est remplacé par un cours méthodologie interdisciplinaire dans le module à la carte dès la rentrée 2018. A la rentrée 2019, ce cours pourrait constituer une méthodologie de la mention globale dans la première partie (création d'un module méthodologique pour la mention globale).</li> </ul>	
5	Barbara Laurent-Lucchetti	Proposition de modification du RE du MEIG	<p>Pour info, cette même demande de modification du RE MEIG, avec les mêmes documents, à été adoptée au COPO de la Fac droit le mercredi 19 avril.</p> <p>Préavis positif du Comité de Direction et du Collège des professeurs du</p>	<p><b>PE adopté à l'unanimité.</b></p>	

**Version  
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
			GSI.		
6	Hugo Houbart	Demande de crédits pour la participation à l'Assemblée participative	Les étudiant-e-s en GSEM reçoivent 3 crédits en échange de leurs participations au Conseil Participatif (Assemblée Participative). Pourquoi n'est-ce pas le cas au GSI ?	<p>Céline Carrère répond. Ce n'est le cas en GSEM. On ne peut pas rémunérer des élus . En revanche, les étudiants peuvent recevoir trois crédits dans le cadre d'un cours « projets institutionnels » .</p> <p>Les étudiants sont intéressés par l'introduction d'un tel cours dans le cadre du BARI.</p>	
7	Hugo Houbart	Les étudiants souhaiteraient plus d'intervenants du monde professionnel. Une meilleure balance entre théorie et pratique	Les enseignements de Masters proposés au GSI restent assez théorique.Les étudiants souhaiteraient avoir plus d'intervenants du monde professionnel, notamment dans le cadre du MAMO.	<p>Ces questions doivent être adressées à la direction du chaque Master.</p> <p>Les Masters du GSI sont des masters formant également à la recherche.</p> <p>Le GSI organise de nombreuses conférences avec les intervenants extérieurs issus"du monde professionnel". Ces conférences sont ouvertes aux étudiants du GSI.</p>	
8	Hugo Houbart	Les étudiants en MAMO se plaignent du manque du choix de cours directement lié à la thématique du master.	.	<p>RS répond que des améliorations ont été apportées dans ce sens. Des pistes sont actuellement explorées pour augmenter l'offre de cours.</p> <p>La direction est consciente de cette problématique et les CC du MAMO constitueront une priorité dans les demandes budgétaires pour 2019.</p>	
9	Hugo Houbart	Ouvrir des cours de bachelor aux	Plusieurs cours de bachelor seraient pertinents pour notre cursus mais ne nous sont pas accessibles car nous avons l'obligation de suivre des cours dispensés uniquement à des élèves en Master (ex : Nations et	Le RE n'autorise pas de créditer des cours de bachelor. Des aménagements pourraient être envisagés. Cette	

**Version  
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
		étudiants en Master	nationalismes arabes dispense par Aline Schlaepfer)	question sera discutée avec la Directrice du Master.	
10	Hugo Houbart	Equilibrage des offres de cours entre les différentes mentions du master en études européennes	Il est très difficile de choisir son orientation en août.	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">                     Un complément d'étude ( cours de M. Déthurens) pour la mention Culture et société a été ajouter cette année.                      Les conditions de la double inscription pour certains cours de droit pourraient être clarifiées par la CaE.                      Les étudiants trouvent qu'il n'y a pas assez de cours d'économie dans la mention économie.                 </div> <p>Il faut en discuter avec les directeurs des différentes Masters.</p>	
11	Hugo Houbart	Fautes d'orthographe	Les erreurs orthographiques ne sont pas comptées dans les travaux. Dans un travail à rendre, un étudiant a écrit « Adolphe Hitler » et l'enseignant n'a pas trouvé une faute grave dans cet exemple. Toutefois, ce même enseignant condamne le manque de majuscules dans les examens chronométrés.	<p>Ce point doit être discuté avec les enseignants concernés.</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>	
12	Hugo Houbart	Dates de reddition des travaux	Il faudrait une clause inscrite dans le syllabus pour le rendu des travaux. Les dates sont symboliques puisque certains professeurs changent les dates des travaux. Par exemple, un travail à rendre le 6 janvier pouvait être rendu jusqu'au dernier rappel du professeur. <b>Ainsi, il faudrait une clause écrite noir sur blanc [et non laisser à la libre appréciation des professeurs].</b> On souhaiterait une date globale de rendu des travaux.	<p>Cette question doit être traitée directement avec les enseignants concernés et avec la Direction du programme.</p> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>	
13	Hugo Houbart	Anonymisation des examens	.	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <p>Cette question est également posée au niveau de l'Université. Une des pistes envisagée serait que seul le no d'étudiant soit indiqué sur les</p>	

**Version  
approuvée**

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION	SUIVI
				copies.	
14	Hugo Houbart	Equivalences des masters	Les équivalences créditées ne doivent pas concerner les cours du tronc commun du MAEE, MAREM, MAMO et Études africaines.	Cette demande sera discutée lors de la soumission du nouveau RE.	
15	Hugo Houbart	Placer des fours à micro-ondes au troisième étage de la SIP	.	Demande légitime mais RS est défavorable à cette proposition pour des questions de nuisances et de sécurité. Une demande d'aménagement auprès des services des bâtiment va être transmise.	
16	Hugo Houbart	Implication écologique de l'Université dans les déplacements	L'université s'est engagée dans le développement durable et a créé un département. La plupart des étudiant-e-s subiront le changement climatique vu leur âge. Nous aimerions ouvrir une réflexion sur l'impact écologique des mobilités. Un trajet en avion est très polluant, est-ce que l'université pourrait promouvoir les trajets en train, notamment pour la mobilité européenne, ou des mobilités de proximité ?	C'est une question intéressante mais elle doit se poser de façon plus large.	